



URGENCE CARDIAQUE...

INITIATION DU GRAND PUBLIC À LA PRISE EN CHARGE DE L'ARRÊT CARDIAQUE ET À L'UTILISATION DE DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISÉS EXTERNES. (DAE)

Durée de l'initiation ?

⇒ **1H.**

Coût de l'initiation ?

⇒ **VOIR PLAQUETTE TARIFS CI-JOINT.**

Quelles sont les objectifs de l'initiation ?

⇒ **A L'ISSUE DE L'INITIATION, L'APPRENANT DEVRA AVOIR ACQUIS LES CONNAISSANCES NÉCESSAIRES À :**

- identifier les signes qui permettent de reconnaître un arrêt cardiaque.
- réaliser, devant une victime en arrêt cardiaque, les 3 gestes qui permettent d'augmenter les chances de survie :

APPELER, MASSER, DÉFIBRILLER.

PROGRAMME

- Qu'est-ce que l'arrêt cardiaque ?
- Quelles sont les conséquences d'un arrêt cardiaque ?
- Comment reconnaître un arrêt cardiaque ?
- Que faire devant une victime en arrêt cardiaque ?

La séquence sur l'arrêt cardiaque comprend l'initiation à l'utilisation du défibrillateur.

CONTENU : Conformément aux Recommandations de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises.

En partenariat avec :



Association pour
le Crédit et l'Épargne
des Fonctionnaires
et Agents des Services Publics



UN DON DE 2 €

PAR PARTICIPANT, REVERSÉ À
L'ŒUVRE DES PUPILLES.
L'ODP VIEN EN AIDE AUX
ENFANTS DONT UN DES PARENTS
SAPEUR-POMPIER EST DÉCÉDÉ.

UDSP de l'Ain
200, avenue du Capitaine Dhonne - BP 33
01001 Bourg en Bresse Cedex
Tél : 04 37 62 15 05
Mail : secourisme.udsp01@sfr.fr
udsp01@sdis01.fr

Initiation
Urgence
Cardiaque

